

## ► L'économie bleue au centre d'une convention avec la CCI

Le 17 septembre, les présidents de Sète agglomération méditerranéenne et de la CCI de l'Hérault ont signé une convention d'application validant le lancement de nombreuses opérations et projets structurants pour la période 2019/2020.

**A**u centre des enjeux : la structuration et l'animation de la filière "économie bleue", avec la création d'un campus de la mer tourné vers la pêche, la biodiversité marine, les énergies renouvelables et l'urbanisme durable. La création également d'une filière nautique et de plaisance ayant pour objectif de faire de l'agglomération le premier partenaire maritime de la Région Occitanie en s'appuyant sur les acteurs traditionnels du secteur. Il s'agira aussi d'aider ces acteurs à adapter leur savoir-faire aux nouvelles technologies comme au changement climatique.

Avec la réalisation sur l'ancien site d'Iframer de Sète de la plateforme Celimer dédiée à la recherche, au développement d'activités économiques en matière de biosciences marines (qui devrait être livrée à la fin du premier semestre 2021), la mise en place prochaine aux Eaux blanches d'une pépinière d'entreprises à l'emplacement des anciens bureaux Flexsys, la création d'un hôtel d'entreprises au parc Aquatechnique, la requalification de l'écosite, SAM s'affiche comme le principal porteur et cofinancier d'infrastructures d'avenir.

Le rôle de la CCI sera d'accompagner et de soutenir cet axe de développement en lançant un **appel à projets pour la création d'entreprises innovantes dans le domaine de l'économie bleue\***. Cet appel à projet est né de la volonté conjointe des acteurs des filières de l'économie bleue intervenant sur Sète et l'archipel de Thau de détecter et soutenir des projets innovants de création d'entreprises. Depuis le 21 octobre prochain, les can-

didats peuvent soumettre leur projet dans le but de bénéficier de parcours d'accompagnement personnalisés (dépôt des candidatures avant le 29 novembre 2019). Il vise à développer les filières structurantes et différenciantes sur ce territoire en proposant aux porteurs de projets un parcours d'accompagnement attractif et des terrains d'expérimentation dans les domaines suivants : Produits et coproduits de la Mer, Plaisance, filière nautisme et Sports Nautiques légers, Cleantech, Aménagement et Gestion intégrée du littoral et Transition écologique, Ressource en eau(x), Port connecté du Futur, Thermalisme, sport, santé, bien-être, Habitat et équipements flottants

L'objectif est d'accompagner un minimum de 5 projets innovants, générateurs de 10 emplois directs. Les projets innovants, qu'ils soient en phase d'incubation ou d'accélération, seront suivis par le consortium de partenaires de l'accompagnement, de la recherche et du financement. La sélection des projets se fera d'octobre à décembre, pour un accompagnement durant le 1<sup>er</sup> semestre 2020.

Parallèlement, le développement de la filière agroalimentaire avec la création d'un pôle d'excellence de « Valorisation des produits de la mer & de la Lagune » va continuer. C'est un projet pionnier en Méditerranée.

\* Tous les porteurs de projet de cette filière peuvent joindre les numéros suivants :

**06 07 19 25 50** (pour l'agglomération) et/ou **06 13 24 06 29** (pour la CCI)

ou consulter l'adresse web : <http://bit.ly/AAPeconomieBleue>